

Coupe du Monde GKA Youth Kiteboard freestyle

Tarifa – Espagne
4-8 septembre 2024

MODALITES DE SELECTION

PREAMBULE :

La Coupe du Monde Jeune de GKA Youth Freestyle Kiteboard aura lieu à Tarifa en Espagne. L'épreuve se déroulera du 4 au 8 septembre 2024. En 2024, l'étape de Tarifa sera l'unique épreuve prise en compte pour le classement du championnat du monde jeune.

Un stage de préparation aura lieu du 16 au 19 juillet en Grèce et un stage de 2 jours aura lieu avant l'épreuve sur site.

La FFVoile souhaite qu'une Délégation Française soit présentée sur cette épreuve. Ce document a pour but de préciser les modalités de sélection que la FFVoile met en place pour désigner les sportifs.ve.s accompagné.es.

La FFVoile met en place un encadrement de la délégation par Nicolas DELMAS.

1 – CANDIDATURES :

- 1.1 Les sportifs souhaitant intégrer la délégation française pour cette Coupe du Monde doivent candidater via leur espace licencié : <https://www.ffvoile.fr/FFV/web/EspacLicencie/Candidature.aspx?id=411>
- 1.2 L'accès à la candidature sera ouvert du 20 mars au 30 mai 2024 via l'espace licencié.
- 1.3 Les sportifs faisant acte de candidature devront notamment :
 - S'engager à honorer leur sélection dans le cas où ils seraient sélectionnés par la FFVoile (tout désistement pourrait engager une procédure disciplinaire au niveau de la FFVoile).
 - S'engager à suivre les stages de préparation à l'épreuve de Tarifa.

2 – MODALITES ET CRITERES DE LA SELECTION

Conformément à une décision du Bureau Exécutif de la FFVoile, le Directeur Technique National (DTN) est la seule personne compétente pour procéder à la désignation des représentants français à la Coupe Du Monde Youth GKA Freestyle.

En tant que sélectionneur, le DTN pourra s'entourer de tous les experts de son choix, et notamment de l'entraîneur référent et du coordonnateur national Kiteboard freestyle, pour l'aider dans son travail de sélection.

2.1 Critères de sélection :

Pour être éligible(s), les sportifs doivent être de nationalité française, licenciés à la FFVoile et ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la voile de compétition.

Seront pris en compte pour la sélection :

1. Être né.e après 2005
2. L'inscription des sportifs sur les listes haut niveau ou d'accès au haut-niveau
3. Les précédents résultats sportifs
4. Pour les sportifs non-inscrits sur les listes, le sportif candidat devra produire une vidéo avec 3 figures de familles différentes réalisées par le sportif en kiteboard freestyle selon la liste de figure définie par la classe internationale GKA ([RuleBook 2023](#)). Cette vidéo devra être envoyée par mail à l'adresse des Pratiques Sportives (kite@ffvoile.fr) et à François Bovis (francois.bovis@ffvoile.fr) au plus tard le 30 mai 2024. Un envoi par wetransfer est possible.

3 VALIDATION FINALE DE LA SELECTION

3.1 La composition de la Délégation pour la Coupe du Monde Jeune sera annoncée au plus tard le 15 juin 2024 et fera l'objet d'une publication électronique sur le site de la FFVoile

3.2 Chaque sportif et sportive sélectionnés devra être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis

3.3 En cas de force majeure, de désistement, d'incapacité de se préparer ou de participer à la Coupe du Monde Jeune, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation terminale, le DTN pourra invalider la sélection des sportifs concernés et modifier la Délégation, et ce à tout moment, sur proposition justifiée de l'encadrement.

4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent document devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.

Les frais d'hébergement, de nourritures et de transport des sportifs seront à leur charge.

Fait à Paris, le 19 mars 2024

Guillaume Chiellino
DTN FFVoile

